



RESERVER DES PLACES DE PARKING POUR LES COVOITUREURS

1/2

DESCRIPTION :

Le covoiturage est une solution écologique, économique et conviviale pour les déplacements domicile/travail.

Plusieurs actions peuvent être facilement mises en place pour favoriser et inciter à la pratique. L'une d'elles est de faciliter le stationnement pour les covoitureurs en réservant les meilleures places à cet usage.

L'AGEDEN dispose d'un pochoir afin de marquer ces places pour qu'elles soient bien identifiées.

OBJECTIFS :

- Susciter l'intérêt des salariés
- Valoriser la pratique

INTERETS :

POUR L'ETABLISSEMENT :

- Communiquer auprès des salariés
- Valoriser les salariés vertueux
- Mener une politique environnementale

POUR LES SALARIES :

- Faciliter l'accès au site
- Réduire le budget transport

POINT D'ATTENTION :

- Être vigilant au respect des places



RESERVER DES PLACES DE PARKING POUR LES COVOITUREURS

2/2

COMMENT METTRE EN PLACE CETTE ACTION ?

AVANT L'ACTION :

- Contacter la CAPI ou l'AGEDEN
- Identifier les places à réserver

PENDANT L'ACTION :

- Marquer les places à la peinture

APRES L'ACTION :

- Veiller au respect des places

PARTENAIRES :

- AGEDEN

COÛTS ET INDICATEURS :

COÛTS ESTIMES	INDICATEURS DE SUIVI	DELAI DE REALISATION
Gratuit	<ul style="list-style-type: none">➤ Occupation des places➤ Evolution de la pratique du covoiturage	Rapide

CONTACTS :

AGEDEN	CAPI
Orélie GUILLOT 04 74 93 95 39 oguillot@ageden38.org	Thibaud CHARMETANT 04 74 94 87 23 tcharmetant@capi38.fr